

• **Articles R.4431-1 à R.4437-4 du Code du Travail** réglementant l'exposition des salariés au bruit sur leur lieu de travail.

• **Décret 2006-892 du 9 juillet 2006** relatif à la prévention du risque d'exposition au bruit, repose sur trois points principaux : adapter l'environnement de travail, évaluer les risques liés au bruit, protéger les travailleurs concernés par le bruit.

L'employeur à l'obligation d'évaluer l'exposition au bruit et le cas échéant d'effectuer un éventuel dépassement des valeurs seuils réglementaires .



CONTACTS UTILES

- **INRS**
www.inrs.fr/risques/travail-écran/prevention-risques
- **Association JNA**
www.journee-audition.org
- **Votre médecin du travail**



PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL
sistbi

17, rue Roland Hoareau – CS 41148 - 97829 LE PORT CEDEX
Tél. : **0262.572.572**
E-mail : sistbi@sistbi.com - Site Web : www.sistbi.re
Siret : 316 139 260 000 20 - APE : 8621 Z

Ne pas jeter sur la voie publique. Illustrations : Freepik.com.



PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL
sistbi



LE BRUIT

DÉFINITION

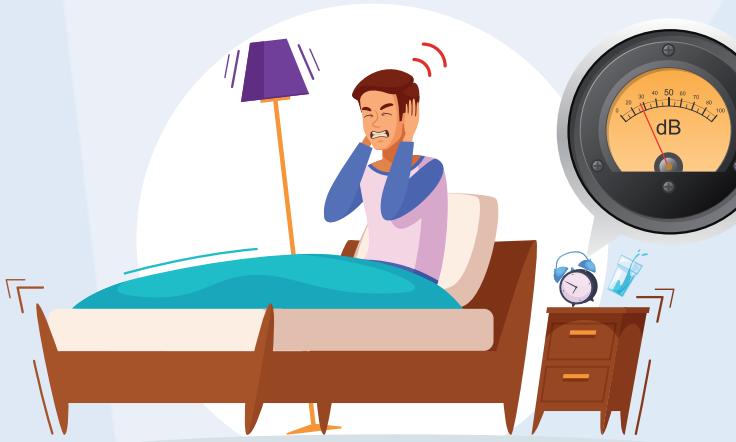


Le bruit est un son, continu ou non, particulièrement gênant ou désagréable à entendre.

Caractérisé par son intensité, en décibel (unité de mesure acoustique qui permet d'évaluer des intensités sonores), il peut avoir des conséquences physiques et psychiques graves sur la personne.

LES RISQUES

- ▶ **Fatigue auditive**
- ▶ **Surdité passagère, partielle ou totale**
- ▶ **Stress**
- ▶ **Dérèglement du système cardio-vasculaire** (élévation tension artérielle, rythme cardiaque)
- ▶ **Baisse des défenses immunitaires**
- ▶ **Diminution de l'attention, difficultés de concentration**
- ▶ **Fatigue, nervosité, instabilité d'humeur, agressivité**
- ▶ **Fragilité psychologique** (évolution et/ou aggravation des dépressions, anxiété)



MES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER



PRÉVENTION INDIVIDUELLE



Mettre en place des Equipements de Protection individuelle (bouchons, casques....)

PRÉVENTION COLLECTIVE



Evaluer et mesurer le niveau d'exposition



Agir sur l'organisation du travail



Réduire le bruit à la source
(agir sur les machines et les équipements)



Réduire le temps d'exposition
(rotations des postes...)